



## Effets

La qualité de l'air intérieur est un enjeu essentiel de santé publique, de maîtrise de l'énergie, de lutte contre les gaz à effet de serre mais aussi de conception de l'habitat et des lieux de travail. Les relations entre la santé et l'environnement quotidien sont reconnus aujourd'hui comme un enjeu de première importance et les notions de principe de précaution, de sécurité sanitaire font partie des critères déterminants pris en compte dans les politiques publiques.



*Les feux de cheminée (et le tabagisme) sont une cause importante de pollution intérieure © Robert Delmas*

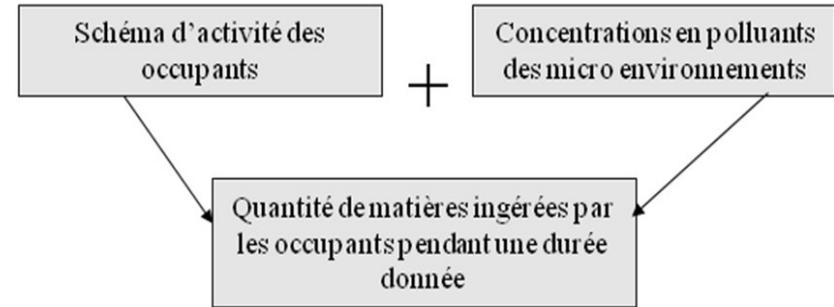
## Les polluants de l'air intérieur

Les principaux polluants de l'air intérieur sont les COV (toluène, formaldéhyde, pentachlorophénol (PCP), lindane), le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote, le radon, l'amiante, le plomb, les poussières en suspension, les moisissures, les champignons, les acariens. L'exposition aux pollutions intérieures se mesure soit par des méthodes directes soit par des méthodes indirectes basées sur le budget espace-temps de l'individu

## Évaluation des risques sanitaires

L'évaluation du risque sanitaire se passe en deux phases: l'analyse de l'exposition des individus, et l'analyse de leur réponse à cette exposition.

## Analyse de l'exposition



*Analyse de l'exposition des personnes aux risques sanitaires liés aux polluants de l'air intérieur. Les schémas d'activités sont la description du moment, de la durée, du lieu et de la manière dont s'organisent les différentes activités d'une population au cours d'une période déterminée.*

## Analyse de la réponse à l'exposition

L'analyse de la réponse des occupants à une pollution repose sur la mise en relation des valeurs des indices d'exposition calculées avec des valeurs limites correspondant à différents seuils de danger. Le risque sanitaire lié à l'exposition à un polluant unique ou à un ensemble de polluants seront analysés successivement.

Pour analyser la réponse d'un individu à une exposition, on fait appel aux concentrations limites (le plus souvent des expositions moyennes). En France, il est fréquemment fait appel à deux types de recommandations:

- la Valeur à Risques Importants (VRI) au delà de laquelle les risques sur la santé sont prouvés et peuvent se traduire en lésions irréversibles;

- la Valeur à Risques Limités (VRL) en dessous de laquelle l'exposition au polluant a des effets limités ou n'a pas d'effets connus sur la santé.